

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 14 avril 2017	N° 2017-201

Convocation du 7 avril 2017

Aujourd'hui vendredi 14 avril 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Franck JOANDET, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT
M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET
Mme Véronique FERREIRA à Mme Christine BOST
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Arnaud DELLU
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX
Mme Martine JARDINE à M. Jean TOUZEAU
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET
M. Bernard LE ROUX à M. Alain ANZIANI
M. Pierre LOTHAIRE à M. Jean-Louis DAVID
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Didier CAZABONNE

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain DAVID à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h20
M. Franck RAYNAL à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 12h10
Mme Brigitte TERRAZA à M. BOURROUILH-PAREGE jusqu'à 10h15
Mme Anne WALRYCK à M. Dominique ALCALA jusqu'à 10h20
Mme Josiane ZAMBON à Mme Andréa KISS à partir de 12h20
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à M. Serge TOURNERIE à partir de 11h55
Mme Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 12h00
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Emmanuelle AJON à partir de 11h10
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT à partir de 12h10
M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT jusqu'à 10h40
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Yohan DAVID jusqu'à 11h45
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 11h30
Mme Conchita LACUEY à Mme Michèle FAORO à partir de 11h55
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF jusqu'à 10h35
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL jusqu'à 10h00
Mme Marie RECALDE à M. Jacques GUICHOUX à partir de 11h10
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON jusqu'à 10h50
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir de 11h45
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Maribel BERNARD à partir de 12h20
M. Thierry TRIJOULET à M. Michel VERNEJOUL à partir de 12h00

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jacques COLOMBIER à partir de 12h25

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 14 avril 2017	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction appui administrative et financière DGVF	N° 2017-201

SAINT-MEDARD-EN-JALLES - Festival de l'air et de l'espace 2017 du 16 au 21 mai 2017 - Subvention de Bordeaux Métropole - Convention - Décision - Autorisation

Madame Virginie CALMELS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le festival de l'Air et de l'Espace est un festival arts et sciences, transdisciplinaire, éducatif, festif, et ludique, avec trois priorités : la médiation culturelle et scientifique, notamment en direction des enfants et des jeunes, la diffusion artistique et patrimoniale et les débats sociétaux. L'enjeu est de rendre la culture scientifique et technique accessible à tous et de favoriser les échanges entre la communauté scientifique, les artistes et les citoyens. L'objectif étant également de valoriser les activités, les métiers et les avancées technologiques du secteur aéronautique et spatial très présent sur notre territoire de par ses entreprises et ses industries.

✓ **Bilan de l'édition 2016 :**

Lors de la 1^{ère} édition qui s'est tenue du 25 au 28 mai 2016 à Saint-Médard-en-Jalles et au delà, le public s'était déplacé en nombre avec plus de 8 000 spectateurs venus parcourir les expositions, regarder les spectacles ou assister aux conférences.

Au total, plus de 6 expositions, 40 animations, spectacles et concerts, 38 films projetés (fictions ou documentaires), 18 conférences–rencontres, un salon de l'emploi aéronautique qui a accueilli plus de 1 000 visiteurs la seconde journée et un meeting aérien avec différents objets volants.

Il est à souligner également la forte affluence des scolaires (1 300 enfants et jeunes) aux expos-ateliers et la mobilisation des acteurs économiques du territoire (filiale et hors filiale).

✓ **Edition 2017 du festival de l'Air et de l'Espace – du 16 au 21 mai 2017**

Cette nouvelle édition 2017 aura pour thème « Sommes-nous seuls dans l'univers ? » et sera parrainée par Michel Chevalet (journaliste scientifique et auteur). L'entrée sera gratuite pour le public, sauf pour certaines coproductions et projections cinématographique qui bénéficieront de tarifs réduits.

Cette 2^{ème} édition sera organisée en plusieurs activités qui seront en interaction constante :

- **des expositions, à titre d'exemples** : « Explorez Mars », une grande exposition de la Cité de l'Espace qui se déroulera à la salle carré des colonnes : visitée commentée avec découverte ludique, sensorielle et pédagogique de la planète Mars,
- **« Rétrospace » : du musée Replay**. Le but étant de faire découvrir l'évolution des technologies numériques à travers le prisme de l'espace,
- **des aéronefs** de collection, des simulateurs de vol, des maquettes exposées dans la galerie commerciale du Centre Leclerc de Saint-Médard-en-Jalles proposés par le conservatoire de l'air et de l'espace,
 - o **des concerts, spectacles et animations pédagogiques,**
 - o **du cinéma et des projections de documentaires et courts-métrages,**
 - o **des conférences, des débats et rencontres,** avec la présence de Michel Chevalet, des spationautes (Claudie Haigneré et Jean-François Clervoy) et en duplex avec Thomas Pesquet, Michel Marcelin, directeur de recherche au Centre national de recherche scientifique (CNRS), sur plusieurs thématiques comme « Explorer Mars » ou « Y-a-t-il une intelligence extraterrestre ? ».

De plus, cette nouvelle édition verra certaines propositions renforcées telles que, la médiation scolaire, notamment auprès des collégiens et lycéens, le salon de l'emploi, la venue de grands témoins et de personnalités du monde scientifique et journalistique.

A travers cette manifestation, qui s'étendra sur toute la ville de Saint-Médard-en-Jalles et sur la Métropole (aéroport de Bordeaux Mérignac, l'Institut de maintenance aéronautique (IMA) à Mérignac), la commune souhaite renforcer son attractivité et contribuer à son dynamisme culturel et économique, mais surtout valoriser les activités des industries et des entreprises aérospatiales, filière d'excellence de la Métropole, les métiers et les avancées technologiques du secteur, souvent méconnues des habitants.

Notons que ce festival bénéficie également du soutien de partenaires institutionnels publics tels que l'Education Nationale, le Département, la Région, mais également des partenaires privées issus du secteur aéronautique et spatial : Airbus Defence and Space, Dassault, Thalès, Airbus Safran Launchers, le Bordeaux Aquitaine Aéronautique et Spatial (BAAS) ou la Technopole Bordeaux Technowest, acteurs de l'aéronautique, par ailleurs, implantés sur le territoire.

✓ **Plan prévisionnel de financement :**

Bordeaux Métropole qui a soutenu la commune en 2016 pour un montant de 15 000€ est sollicitée cette année pour un soutien financier de 20 000€ dans le cadre d'un budget prévisionnel de 400 621€.

Toutefois, suite au cadrage budgétaire métropolitain fixé et à la demande transmise par la commune le 10 février 2017, il est proposé d'accorder cette année une aide d'un montant identique à celui accordé en 2016, soit 15 000 €. Il appartiendra à la commune soit de recalculer son budget sur ces bases, soit de rechercher de nouvelles recettes.

Les principaux indicateurs financiers de la commune sont les suivants :

	Exercice 2017	Exercice 2016
Charges de personnel / budget global	29,02 %	22,38 % 83 729 € / 373 818 €
% de participation de BM / Budget global	3,74 %	4,01 % 15 000 € / 373 818 €
% de participation des autres financeurs publics/ Budget global	Région : (30 000 € / 400 621 €) Département :	Région : 5,35% (20 000 € / 373 818 €) Département : 0,80% (3 000 € / 373 818 €) Communes : 35%

	(10 000 € / 400 621 €)	(130 818 € / 373 818 €) Caisse d'allocations familiales (CAF) Convention territoriale globale (CTG) : 16,05% (60 000 € / 373 818 €) Partenaires privés : 50,29 % (188 000 € / 373 818 €) Mécénat : 2,94% (11 000 € / 373 818 €)
--	------------------------	---

✓ **Modalités de versement de la subvention :**

La subvention d'un montant de 15 000 € sera versée forfaitairement en une seule fois.

La ville de Saint-Médard-en-Jalles s'engage à fournir dans les 6 mois suivant la fin de la manifestation les documents suivants :

- le bilan financier de la manifestation faisant apparaître les écarts entre le prévisionnel et le réalisé
- le rapport d'activité de la manifestation.

✓ **Obligations de la commune :**

La commune s'engage à mentionner le soutien apporté par Bordeaux Métropole (notamment en apposant le logo de Bordeaux Métropole) sur les documents destinés au public, ainsi qu'à l'occasion de toute manifestation publique ou opération médiatique qui pourrait être organisée par ses soins.

Elle s'engage par ailleurs, à ce que les relations qu'elle pourra développer en direction des partenaires privés ou publics, dans le cadre d'opérations de mécénat ou de parrainage, ne puisse en aucune manière porter atteinte à l'image de Bordeaux Métropole ou laisser entendre, sauf autorisation expresse de sa part, que Bordeaux Métropole apporte sa caution ou son soutien à ce partenaire.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L 5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2016/754 relative à la feuille de route pour l'action économique de Bordeaux Métropole,

VU la demande formulée par la commune de Saint-Médard-en-Jalles en date du 10 février 2017,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la demande de soutien au Festival de l'Air et de l'Espace est recevable dans la mesure où cette manifestation permet de développer l'attractivité et le rayonnement économique, touristique, culturel et scientifique de la Métropole bordelaise, mais également de promouvoir une filière aéronautique spatiale défense (ASD) définie comme une filière d'excellence pour notre territoire dans le cadre de la feuille de route adoptée le 16 décembre 2016.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 15 000 € en faveur de la commune de Saint-Médard-en-Jalles pour le Festival de l'air et de l'espace.

Article 2 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice au chapitre 65, article 657341, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Madame BEAULIEU, Madame BLEIN, Monsieur FEUGAS, Monsieur GUICHARD, Madame MELLIER, Monsieur PADIE;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 14 avril 2017

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 12 MAI 2017 PUBLIÉ LE : 12 MAI 2017	Pour expédition conforme, la Vice-présidente, Madame Virginie CALMELS
--	---

Budget prévisionnel 2017 du Festival «Air et Espace»

DEPENSES	FINANCEMENT (€uro)	RECETTES	FINANCEMENT (€uro)
Programme artistique et scientifique (dont la médiation avec les scolaires de la maternelle au lycée)	161 860	Ville de Saint-Médard-en-Jalles	145 621
Programme artistique en coproduction (Rock School Barbey, Iboat...) avec billetterie	0	Conseil départemental de la Gironde	10 000
Technique et logistique	31 500	Région Nouvelle-Aquitaine <i>Culture/jeunesse : 10 000 €</i> <i>Économie (dont valorisation de la filière aéronautique) : 20 000 €</i>	30 000
Sécurité	10 000	Bordeaux Métropole	15 000
Communication/relations média	50 000	Rectorat – Éducation Nationale	5 000
Salaires et charges	116 261	Caisse d'allocations familiales (CAF) Convention territoriale globale (CTG)	6 000
Divers : assurances, Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM), Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), jeux concours...	11 000	Financement privé filière aérospatiale	50 000
Réception relations partenaires	20 000	Financement privé d'entreprises locales (dont Leclerc : 50 000 €)	134 000
		Reste à financer	5 000
		Mécénat : Novespace, Mollat...	
TOTAL	400 621		400 621